



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination  
des politiques publiques  
et de l'appui territorial**

**Bureau de la coordination  
interministérielle et de l'environnement**

## **Arrêté modificatif instituant la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDACi)**

Arrêté n° DCPAT/BCIE/20201008-002

Le préfet du Jura,

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code du cinéma et de l'image animée, notamment ses articles L.212-6 et R.212-6 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-17 et L.2122-18 ;

Vu la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;

Vu le décret n° 2015-268 du 10 mars 2015, relatif à l'aménagement cinématographique ;

Vu l'arrêté initial instituant la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique n° DCPAT/BCIE/20200224-001 du 24 février 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral modificatif n° DCPAT/BCIE/20200529-001 du 29 mai 2020, instituant la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique ;

Vu le courrier de l'association Jura Nature Environnement, en date du 23 septembre 2020 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Jura ;

### **A R R E T E**

**Article 1** : Le 2° de l'article 1 de l'arrêté préfectoral modificatif n° DCPAT/BCIE/20200529-001 du 29 mai 2020, est modifié comme suit :

#### **b/ En matière de développement durable :**

- Madame Joëlle PIENOZ ou Madame Delphine DURIN – représentant la fédération Jura Nature Environnement – 21 Avenue Jean Moulin – 39000 LONS-LE-SAUNIER

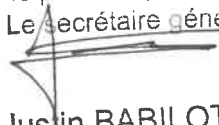
- Monsieur Jacques BONNEFOY – Représentant Dole Environnement – 27 Rue de la Sous-Préfecture – 39100 DOLE

Le reste demeure sans changement.

Le mandat des membres nouvellement désignés prendra fin le 28 mai 2023.

**Article 2 :** Le secrétaire général de la préfecture du Jura est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié aux membres de la commission.

A Lons-le-Saunier, le 08 OCT. 2020

Le préfet  
Pour le préfet et par délégation  
Le secrétaire général  
  
Justin BABILOTTE